

dialogue

citoyen

NANTAIS
MIGRANTS
DE PLUS DE 60 ANS :
QUELLES RÉALITÉS,
QUELS BESOINS ?



VILLE DE
Nantes

Atelier citoyen
Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers

JANVIER 2014



Fonds européen d'intégration



Fonds européen d'intégration

Le dialogue citoyen, c'est associer les Nantais et les Nantaises pour améliorer les services et les projets conduits par la Ville.

L'expertise d'usage est la connaissance, les savoirs et les pratiques de ceux qui vivent dans la ville et utilisent ses services publics. Elle ne se résume pas à des intérêts individuels. Elle peut être la base d'une élaboration collective par les citoyens d'avis et de propositions.

L'expertise citoyenne est la capacité à construire l'intérêt commun.

Le mandat de participation, adressé par les élus aux citoyens, précise pourquoi la Ville a besoin de l'expertise d'usage. Les questions précises posées aux citoyens, les modalités de participation qui leur sont proposées et enfin l'engagement de la Ville à prendre en compte les résultats.

L'atelier est le terme choisi par Nantes pour désigner le groupe de travail qui reçoit un mandat de la part de la Ville et s'engage à y répondre.

L'avis citoyen est la production finale d'un atelier : il matérialise l'avis collectif que se sont forgés les participants à l'atelier en réponse au mandat donné par les élus.

La réponse argumentée de la Ville à l'avis citoyen permet d'expliquer ce qu'elle retient des travaux de l'atelier, et comment elle adaptera ses actions grâce à cet avis.

Le Conseil municipal est l'assemblée d'élus délibérant sur la politique menée par la Ville de Nantes.

Les politiques publiques représentent un ensemble d'actions coordonnées, mises en œuvre avec pour objectif d'obtenir une modification ou une évolution d'une situation donnée. À Nantes, elles sont au nombre de 21 (Petite enfance, Personnes âgées, Famille, Développement durable, Sport...).

Les élus de quartier sont les représentants de la municipalité nantaise. Ils jouent un rôle "d'interface" entre les quartiers nantais et la Ville.

La démocratie participative est une forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondé sur le renforcement de la participation des citoyens à la prise de décision politique.



Au sein de la Ville, **le pôle personnes âgées de la direction des solidariétés et la mission égalité intégration citoyenneté** ont piloté cette démarche.

Mandat de participation confié à l'atelier citoyen par la Ville de Nantes	P.4
1. Le contexte et la problématique de la démarche de dialogue citoyen.....	P.4
2. Le mandat de participation.....	P.5
3. La méthode de travail.....	P.5
4. L'avis citoyen	P.8
Réponse de la Ville	P.12

Pour en savoir plus sur le dialogue citoyen et les engagements de la Ville, ou pour retrouver l'intégralité de la charte du dialogue citoyen, connectez-vous sur le site www.nantes.fr, rubrique **dialogue citoyen**, ou inscrivez-vous à la lettre d'information numérique en envoyant une demande à infonantes@mairie-nantes.fr



LE CONTEXTE ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA DÉMARCHE DE DIALOGUE CITOYEN

Depuis 2002, la Ville de Nantes mène une politique volontariste d'égalité, d'accueil et d'intégration des migrants. Cette politique est co-produite avec les citoyens étrangers dans la cadre de l'action du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers.

La politique municipale en faveur des personnes âgées vise à améliorer la prise en compte de tous les publics dans un souci d'égalité de traitement, à la fois dans l'offre municipale et dans l'offre partenariale.

Or, la problématique des Nantais migrants de plus de 60 ans y est identifiée du fait de la méconnaissance des droits et services par les personnes concernées et d'une crainte liée à la non adaptation (notamment repas, hébergement, santé).

En effet, cette préoccupation est d'abord révélée au début des années 2000, par les foyers ADOMA (Ex Sonacotra) qui hébergent les anciens combattants marocains, travailleurs immigrés notamment du fait des situations d'isolement et d'une précarisation importantes des personnes.

Fin 2004, dans le cadre de la mise en œuvre du programme régional d'intégration des populations immigrés (animé par l'État) une étude a été confiée à l'ASAMLA (association santé migrants Loire-Atlantique) qui a permis de mieux appréhender et prendre en compte les problématiques liées à la migration et au vieillissement des populations.

Des actions sont alors réalisées dont les plus significatives sont l'adaptation des foyers ADOMA au vieillissement, le renforcement des espaces d'interprétariat médiation notamment au CHU, permanences CARSAT (ex-CRAM), des actions d'accompagnement dans l'accès aux droits menées par l'ASAMLA ainsi que des informations territorialisées sur les droits et services.

Face aux constats que l'offre actuelle en direction des nantais de plus de 60 ans ne rencontre pas ou très peu le public d'origine étrangère, la Ville de Nantes a souhaité travailler avec les citoyens pour recueillir leur expertise.

En 2011, les migrants âgés de plus de 60 ans sont estimés à environ 5 000 nantais. Il semble important de prendre en compte la diversité des publics migrants aujourd'hui (migration ancienne ou plus récente, migration en provenance des cinq continents...) et de ne pas focaliser la réflexion sur les publics vivant en foyer ADOMA, par exemple.

De même, la réussite du projet dépend de la rencontre de différents acteurs citoyens, associatifs et professionnels autour de cette question.



QUELQUES CHIFFRES :

- > En 2030, **28%** des habitants de Loire-Atlantique auront plus de **60 ans**.
- > En 2007, les immigrés de plus de 55 ans représentent près de 5% des 55 ans et plus à Nantes, soit plus de **3 000 personnes** (INSEE 2007).
- > **35%** des immigrés vivant dans la Région ont plus de **44 ans**. La majorité vit à Nantes.
- > Près de **100 anciens travailleurs algériens et combattants marocains** de l'armée française sont hébergés dans les foyers ADOMA à Nantes.

II

LE MANDAT DE PARTICIPATION

Forte de ce premier état des lieux partagé par les membres du groupe que les migrants âgés fréquentent peu les dispositifs et services de droit commun et qu'il convient d'identifier pourquoi.

La réflexion engagée sur cette thématique s'articule alors particulièrement autour de 3 objectifs :

- > Permettre la rencontre des acteurs du « vieillissement » et des publics migrants (migrants âgés et familles)
- > Compléter et partager le diagnostic entre acteurs et publics en partant du regard des publics
- > Mobiliser les acteurs du réseau gérontologique (institutions et société civile) pour les sensibiliser à la question des publics migrants et engager un travail partenarial.



Les questions posées par le mandat :

- 1 L'offre municipale et partenariale à destination des personnes âgées est-elle suffisamment connue des Nantais migrants de plus de 60 ans et de leurs familles ?
- 2 Quel est le regard des publics sur l'offre ?
- 3 Quelles ressources utilisent les publics et leurs familles pour répondre aux enjeux du vieillissement ?
- 4 Quels besoins et quels manques sont perçus par les publics et par les acteurs du vieillissement ?

III

LA MÉTHODE DE TRAVAIL

Deux phases de travail ont été imaginées pour répondre aux enjeux du mandat posé par la Ville.

Une première étape a consisté à **imaginer les conditions de mise en œuvre du mandat de participation.**

Un groupe de travail associant des membres du CNCE, l'ASAMLA et les services municipaux a été constitué à cette fin. Le groupe s'est réuni tout au long de l'année 2011.

Quatre citoyens individuels, membres du Conseil Nantais pour la Citoyenneté des Étrangers, se sont engagés dans la démarche car personnellement concernés dans leur entourage et/ou dans leur environnement professionnel.

L'ASAMLA (Association Santé Migrants de Loire-Atlantique) a été mobilisée au titre de son expertise sur le vieillissement des migrants, acquise grâce à la réalisation d'une étude en 2004-2005 et au développement d'actions locales par un ADLI (Agent de Développement Local pour l'Intégration).

Le groupe a travaillé sur trois étapes du projet :

- 1 Co-élaboration avec la Ville des questions posées par la mandat de participation
- 2 Réalisation de deux films de témoignages - 1^{ère} action du mandat de participation

> Un film qui donne la parole à des nantais migrants âgés pour sensibiliser et susciter le débat sur la question des « migrants âgés ». En effet, partant du constat qu'il est souvent plus difficile de faire participer des personnes âgées et de recueillir leurs témoignages sur leurs parcours de vie et leur vieillissement dans le cadre de temps d'échange collectif, l'idée de réaliser un film est apparu comme un élément pertinent. D'une part, parce ce cadre permettait de prendre le temps de la rencontre et de l'échange, plus propice pour que les personnes s'expriment ; d'autre part, pour que ces témoignages deviennent un support de sensibilisation et permettent de lancer le débat toutes les fois où cela peut être pertinent.

Face au constat que les acteurs du vieillissement rencontrent peu ou pas ces publics, le film est souhaité comme un outil de rencontre « virtuelle » au service des acteurs du territoire.

Le film long est d'une durée d'environ 15 minutes. Il regroupe cinq témoignages de migrants âgés, de situations (personne seule, en couple ou en famille) et d'origines différentes (Algérie, Congo, Portugal, Turquie et Vietnam). Dans ce projet étaient valorisés les parcours de vie des témoins, plus que les problématiques en tant que telles, ce qui a permis de récolter un matériau riche concernant la vie au quotidien, le devenir, la relation au pays d'origine et la perspective de la mort pour les personnes concernées.

Le film dans sa version longue est disponible auprès de Nantes Entour'âge pour tout acteur du territoire. Pour toute information : CLIC Nantes Entour'âge 02 40 99 29 80

> Un film court regroupant des extraits choisis des témoignages de personnes âgées (migrantes et non migrantes) sur les besoins des personnes âgées, la représentation et l'utilisation des services... Ce film de quelques minutes a été réalisé pour enrichir les outils d'information en proximité des personnes âgées et leur famille. Notamment en complément des supports déjà existants dans le cadre des actions d'information animées par la Ville (« Bien vieillir dans son quartier » est une action d'information sur les services à la personne âgée de plus de 75 ans. Elle se déroule chaque année dans les différents quartiers de Nantes).

Le film court est téléchargeable sur nantes.fr



3 Organisation d'une journée d'échange entre citoyens, acteurs associatifs et institutionnels du vieillissement. La journée s'est déroulée le 16 octobre 2012 à la Manufacture des tabacs. Le fruit du travail de cette journée intitulée « Nantais migrants de 60 ans et plus : quelles réalités ? quels besoins ? » a permis l'élaboration de l'avis citoyen en réponse aux questions posées par le mandat de participation.

4 À la suite de la journée, le groupe de travail a produit le compte rendu « avis citoyen » et l'a remis aux élus en mars 2014 dans le cadre d'une séance plénière du Conseil nantais pour la citoyenneté des étrangers.

Journée d'échange « Nantais migrants de 60 ans et plus : quelles réalités ? quels besoins ? »

La journée a réuni 180 participants, citoyens concernés par la question (enfants de migrants âgés et personnes âgées de demain, et, dans une moindre mesure, migrants âgés), des acteurs associatifs et des acteurs institutionnels du champ de la migration ou du vieillissement.

Pour répondre aux questions, trois thématiques d'ateliers ont été proposées :

- > Le bien vieillir
- > La perte d'autonomie
- > La mort

Ces ateliers avaient pour but d'identifier les ressources utilisées par les personnes (ou non) et de mettre en débat les services existants actuellement. Il s'agissait de produire les éléments dans le but de la remise d'un avis citoyen.

Outre différentes directions municipales, le groupe projet s'est appuyé pour l'organisation de cette journée sur :

- > le GERS (Groupe d'Étude et de Recherche Sociales), animé par une équipe de sociologues spécialisés dans les migrations. Le GERS a aidé le groupe dans l'organisation des objectifs et le déroulé de la journée, a animé le temps de restitution de l'après-midi et a produit un compte-rendu de la journée
- > la Belle Boîte, compagnie de théâtre d'improvisation, permettant d'avoir un regard différent sur la problématique et de dynamiser différents temps dans la journée.

Au programme :

- **9h - 9h30** : accueil animé par la Belle Boîte (théâtre d'improvisation)
- **9h30 - 10h30** : introduction d'Élisabeth LEFRANC, adjointe au Maire en charge de la solidarité, l'insertion et les personnes âgées et de Delphine BOUFFENIE, conseillère municipale en charge de l'intégration, l'égalité et la citoyenneté
- **10h30 - 12h** : diffusion du film de témoignages de Nantais réalisé en 2012, suivi d'un temps d'échanges au choix sur les thèmes suivants :
 - Bien vieillir : quelles ressources ?
 - Perte d'autonomie : quels recours ?
 - Mourir : quels choix ?
- **12h - 14h** : déjeuner animé par la Belle Boîte
- **14h - 15h30** : synthèse sur les différents sujets traités
Objectif : définir les enjeux pour la Ville de Nantes, en remettant un avis aux élus municipaux
- **15h30 - 16h** : clôture



LES GRANDS CONSTATS ISSUS DE L'ATELIER CITOYEN :

« Un premier constat semble faire consensus parmi les participants. Les questions qui se posent aux migrants vieillissants sont, pour beaucoup, similaires ou pour le moins comparables à celles qui se posent aux personnes âgées nées en France. Avec le vieillissement et la sortie de l'activité professionnelle, différents pans de la vie sont à penser ou à repenser : l'occupation du temps vacant et l'aménagement de nouveaux modes de sociabilité, la prise en charge partielle ou totale de la sphère privée par un tiers en cas de perte d'autonomie, l'organisation de la fin de vie puis de la mort. » (Compte-rendu du GERS, p.2)

1. L'OFFRE MUNICIPALE ET PARTENARIALE À DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES EST-ELLE SUFFISAMMENT CONNUE DES NANTAIS MIGRANTS DE PLUS DE 60 ANS ET DE LEURS FAMILLES ?

« Mon médecin m'a dit il faut que vous ayez une téléassistance (...) si je l'avais eue avant quand je suis tombé, j'aurais pu appuyer là et l'on serait venu me secourir. » (Joseph Essombe)

« Je dois demander une aide. J'ai demandé à Nantes Habitat d'adapter les toilettes pour m'aider à me relever. Car maintenant s'asseoir et se lever, c'est un peu difficile pour moi. » (Le My Bui)

« Un constat majeur a fait consensus pendant les ateliers : le moindre accès ou le moindre recours des migrants aux services de droit commun tient, pour partie, à leur méconnaissance de l'existant. Cela pose la question de l'information, de son appropriation et de la communication à mettre en place. » (Compte-rendu du GERS, p.6)

- > Les relais semblent importants en matière d'information et d'identification de l'offre : les participants citent spontanément l'assistante sociale, ou le médecin de famille. Un besoin de relais de proximité dans les quartiers est clairement exprimé.
- > Le CLIC n'est pas identifié et compris dans ses missions, d'autant que les supports de communication actuels (visages de femmes blanches de classe moyenne) freinent l'identification des publics migrants dans l'offre proposée.



2. QUEL EST LE REGARD DES PUBLICS SUR L'OFFRE ?

« Les foyers, ça a été construit il y a longtemps. Ce n'est pas adapté. Ce n'est pas adapté aux personnes âgées ou handicapées. » (Mouloud Abdelkafi)

« Non, moi je ne veux pas entrer en maison de retraite. C'est vrai, il y a du bon mais moi je ne veux pas. » (Abdelkader Guerouz)

« Quand j'aurai 85 ans, à ce moment-là je ne serai plus capable de me lever, il faudra que j'aie là-bas en maison d'accueil des Petits Frères des Pauvres. » (Joseph Essombe)

- > Tous les services ne sont pas clairement identifiés par les participants, qui identifient plus les relais d'informations que les services eux-mêmes.
- > Les services d'aide à domicile payants sont considérés comme des dépenses superflues, de confort alors que les pensions de retraite des personnes âgées immigrées sont souvent réduites.
- > Sentiment d'inadaptation de certains services :
 - Sur la question des repas, avoir des menus adaptés aux croyances religieuses
 - Possibilité de suivre sa religion en maison de retraite
 - Activités de loisirs ne correspondant pas aux attentes des publics, d'autant que c'est considéré comme superflu
 - En matière de fin de vie, sentiment d'inadaptation et d'insuffisance des carrés musulmans (nombre de places, modalités de l'enterrement), freins liés aux concessions et aux procédures de rapatriement.

3. QUELLES RESSOURCES UTILISENT LES PUBLICS ET LEURS FAMILLES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT ?

« On ne laisse jamais ma grand-mère vivre seule à la maison (...) c'est une obligation morale. » (Tho Vu Tran)

« S'il vivait seul avec sa retraite, il ne pourrait pas subvenir à ses besoins. Comme il vit avec nous, il n'y a pas de problème. » (Elif Calhan)

« J'ai peur de devenir dépendant (...) s'occuper d'un vieux, ce n'est pas facile. (...) [Ma belle fille] peut dire un jour - Emmenez-le quelque part. » (Oruk Calhan)

« Avec l'âge et la maladie il y a un risque que je sois de moins en moins autonome (...) J'ai pas envie d'envisager ça. [...] Tant que nous sommes deux, il y en a toujours un qui peut aider l'autre. [...]. Il y a les enfants qui passeront, ils ont dit qu'ils nous aideront. [...] Si un jour on est dépendant d'eux, ils ne pourront pas assumer. » (Alexandrina Machado)

« J'ai peur de ça. Je préférerais mourir qu'être invalide comme ça ; d'avoir quelqu'un qui me lave, qui m'habille et qui me donne à manger, je ne veux pas. » (Antonio Machado)

- > Une très importante solidarité familiale a été exprimée par les participants : il est normal de prendre soin de ses parents âgés ; c'est même une responsabilité familiale, avec le souhait de ne pas abandonner son proche en maison de retraite. Le recours aux services publics est ainsi limité, et mis en place souvent en cas d'urgence (suite à une hospitalisation, isolement social...).
- > Ce sont donc les familles qui sont positionnées pour être relais auprès de leurs parents âgés et recherchent les informations concernant les prises en charge possibles. Elles sont conscientes que les réflexes de leurs enfants seront peut-être différents et sont demandeuses d'articulation entre les formes de solidarités publiques et privées (de voisinage, familiales, communautaires) déjà existantes.

4. QUELS BESOINS ET QUELS MANQUES SONT PERÇUS PAR LES PUBLICS ET PAR LES ACTEURS DU VIEILLISSEMENT ?

« Nous devrions organiser des réunions pour informer les gens de leurs droits. » (Mouloud Abdelkafi)

« Chacun doit pouvoir rester indépendant. » (Le My Bui)

Ce n'est pas nécessairement un manque d'informations qui ressort des échanges mais plutôt des difficultés à identifier l'information utile et pertinente dans les situations individuelles. Les attentes ne sont pas forcément sur des supports de communication écrits, mais plutôt sur le fait de pouvoir s'appuyer sur des relais de proximité, disposant des informations nécessaires. En effet, l'information doit être transmise mais aussi comprise, ce qui peut être plus difficile notamment à cause d'une mauvaise maîtrise de la langue française. Il convient donc d'adapter les modes de communication actuels aux spécificités du public migrant.

Il convient aussi de s'interroger sur les loisirs actuellement proposés aux personnes âgées, notamment en communiquant différemment et en valorisant la diversité de la vieillesse.

Enfin, dans la prise en charge du vieillissement, il s'agit de mieux articuler les offres publiques proposées avec les solidarités privées existantes dans les familles migrantes.

QUATRE ENJEUX ET PRÉCONISATIONS ISSUS DE L'ATELIER CITOYEN :

1. RENFORCER L'INFORMATION SUR L'EXISTANT ET FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS

En **créant une mallette pédagogique** composée d'outils de sensibilisation et d'information diffusée par le biais d'une médiation réalisée par les services de la Ville ou l'agent de développement local pour l'intégration.

Cette mallette pourrait être composée :

- du film,
- d'un outil pédagogique et ludique avec le moins d'écrit possible donnant à voir de façon illustrée l'offre proposée par le réseau gérontologique,
- d'un outil pour les professionnels et les relais de proximité plus complet afin qu'ils puissent répondre aux questions,
- de supports d'informations collectives en fonction des demandes (par exemple, ce que fait l'ASAMLA sur les aides financières).

Elle serait utilisée à destination :

- du public et de leur famille,
- des professionnels du vieillissement,
- des structures intervenant à l'échelle des quartiers de la Ville de Nantes
- et des associations de la migration (associations de migrants, d'aide aux migrants et de solidarité).

2. IDENTIFIER, S'APPUYER ET RENFORCER LES RELAIS DE PROXIMITÉ POUR PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES AU QUOTIDIEN ET DES RELAIS D'INFORMATION

- A. En identifiant les structures, associations pouvant être relais de proximité
- B. En renforçant le rôle d'interface du CLIC, de l'ORPAN et des agents de développement local pour l'intégration
- C. En portant à la connaissance des structures et associations ce que font les interfaces

3. FAVORISER UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES MIGRANTS PAR LES PROFESSIONNELS DU VIEILLISSEMENT

A. En sensibilisant les professionnels du vieillissement aux besoins des migrants

Avant, il serait important d'identifier les formations déjà existantes sur le territoire et leur contenu.

Cet état des lieux permettrait de proposer une offre de formation complémentaire notamment concernant la prévention et l'éducation à la santé.

Il est nécessaire de proposer des modules de formation à la « gestion de la diversité, égalité de traitement ».

B. En proposant une offre de services plus adaptée et attractive

Pour ce faire, il est important :

- > d'identifier les attentes du public concerné. Les séances de projection du film peuvent permettre de faire émerger les besoins,
- > de recueillir l'avis des associations de migrants,
- > de prendre en compte les personnes en situation d'isolement,
- > de développer des lieux de convivialité en proximité (exemple des cafés sociaux à Paris).

Il peut être intéressant d'expérimenter au niveau d'un quartier ou d'un établissement volontaire.

4. POURSUIVRE LA RÉFLEXION ENGAGÉE ET LES ÉCHANGES

- A. En assurant un rôle de veille, de ressources et d'observation
- B. En organisant des temps de rencontres et d'échanges sur les thèmes en lien avec le vieillissement des migrants (santé, logement, fin de vie...)
- C. En organisant des temps d'échanges de pratiques entre professionnels



La Ville de Nantes tient à remercier sincèrement l'ensemble des participants à la journée d'échange du 16 octobre 2012 d'où est né cet avis citoyen. Elle remercie tout particulièrement l'investissement du CNCE au travers notamment des membres individuels et de l'ASAMLA qui ont permis la réalisation de ce projet. Après avoir écouté l'avis, les élus ont souhaité qu'il soit analysé par les services de la Ville. Un tableau en fin de document permet de visualiser les chantiers qui seront engagés par la Ville en réponse à cet avis.

I COMMENT LA VILLE A RÉPONDU À L'AVIS CITOYEN

Au regard des questionnements soulevés par l'atelier citoyen, les deux directions pilotes (Pôle personnes âgées de la direction des solidarités et mission égalité, intégration, citoyenneté) ont interpellé la direction de la communication externe et la direction des établissements médico-sociaux, afin d'enrichir la réponse de la Ville.

La grille d'analyse pour chaque proposition s'est articulée sur :

- > ce que la Ville a compris,
- > ce qu'elle engage comme nouvelles actions

Depuis la remise de l'avis le 23 mars 2013, quatre réunions techniques et une réunion en présence des élus ont permis d'instruire les réponses aux préconisations de l'atelier.

La réponse de la Ville constitue une synthèse de l'ensemble des retours formulés par les services, synthèse validée par les élus.

II LES GRANDES IDÉES CLEFS QUE LA VILLE RETIENT DE L'ATELIER

Même s'il existe de nombreux services pour répondre aux enjeux du vieillissement des migrants à Nantes aujourd'hui, il convient :

- > de renforcer l'accès à l'information
- > d'interroger les possibilités d'accès du public migrant à ces services
- > et pour ce faire, de mettre en place une pluralité d'actions

La prise en charge des personnes âgées ne relève pas uniquement des compétences de la Ville, mais d'une multiplicité d'acteurs, ce qui implique d'instaurer davantage de liens entre acteurs gérontologiques, relais de territoires et associations en contact avec le public, notamment les associations de migrants.

Les besoins sont nombreux, tant au domicile qu'en établissement, ce qui implique de nombreux acteurs différents.

III LES AXES DE PROGRÈS

À partir des préconisations de l'atelier citoyen, la Ville a identifié 4 grands axes de progrès sur la question de la prise en charge des migrants âgés :

- > **renforcer l'information sur l'existant**
- > **identifier, s'appuyer et renforcer les relais de proximité pour proposer un accompagnement dans les démarches au quotidien et des relais d'information**
- > **favoriser une meilleure prise en compte des migrants par les professionnels du vieillissement**
- > **poursuivre la réflexion engagée et les échanges**

Un partenariat avec les différents interlocuteurs fléchés par l'avis sera recherché pour un échange d'information, d'outils supports et de pratiques.

Le travail de repérage des associations relais auprès des migrants se poursuit en collaboration avec le CNCE et les partenaires de la Ville.

AXE DE PROGRÈS

1. RENFORCER L'INFORMATION SUR L'EXISTANT

Le CNCE propose la création **d'une mallette pédagogique** composée d'outils de sensibilisation et d'information (film, outil pédagogique et ludique donnant à voir de façon illustrée l'offre proposée par le réseau gérontologique, outil pour les professionnels et les relais de proximité...).

Le CNCE considère aussi qu'il est important :

- > de **diffuser cette information** par le biais d'une médiation réalisée par les services de la Ville ou la mission de développement local pour l'intégration (DLI) de l'association ASAMLA intervenant dans le cadre d'une mission de service publique financée par l'État (Intérieur/intégration).
- > de **tisser des partenariats** entre professionnels du vieillissement, structures intervenant à l'échelle des quartiers de la Ville de Nantes et des associations de migrants, d'aide aux migrants et de solidarité.

PAR RAPPORT À CET AXE DE PROGRÈS, LA VILLE PROPOSE DE :

- > **d'associer le CNCE pour recueillir son avis sur les outils de communication** existants à destination des personnes âgées (notamment le guide du soutien à domicile et des établissements, le flyer sur le CLIC, et les rencontres 'bien vieillir dans son quartier'), leurs articulations entre eux, à l'occasion de leurs mises à jour ou de nouvelles créations.

AXE DE PROGRÈS

2. IDENTIFIER, S'APPUYER ET RENFORCER LES RELAIS DE PROXIMITÉ POUR PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES AU QUOTIDIEN ET DES RELAIS D'INFORMATION

Le CNCE propose de mieux identifier les structures, associations pouvant être relais de proximité auprès du public, pour leur faire connaître le rôle d'interface du CLIC, de l'ORPAN et des agents de développement local pour l'intégration.

PAR RAPPORT À CET AXE DE PROGRÈS, LA VILLE PROPOSE DE :

- > **d'identifier les relais de proximité** volontaires pour accompagner la diffusion de l'information sur les services offerts aux personnes âgées et les acteurs du réseau gérontologique.
- > **d'organiser des séances de sensibilisation** et de formation de ces relais de proximité pour les doter des connaissances et des outils nécessaires.
- > **de renforcer les missions de développement** pour l'intégration portées aujourd'hui par l'association ASAMLA à l'échelle de la Ville, en développant des actions collectives de sensibilisation... À cet égard, le quartier Dervallières-Zola est volontaire pour mettre en place ce type d'actions au sein de son réseau « Agir contre l'isolement ».

Le CNCE souhaite une **sensibilisation des professionnels du vieillissement** aux besoins des migrants, via des formations complémentaires à l'offre déjà existante sur le territoire. Les thèmes de la prévention, de l'éducation à la santé, de la gestion de la diversité et de l'accès aux droits devront y être abordés.

Le CNCE propose également de **développer une offre de services** plus adaptée et attractive, permettant de répondre aux attentes du public concerné. Le développement de lieux de convivialité en proximité est à envisager.

PAR RAPPORT À CET AXE DE PROGRÈS, LA VILLE PROPOSE DE :

- > dans le cadre du Label diversité, de **poursuivre la sensibilisation et la formation** des agents de la Ville travaillant auprès du public âgé (Pôle Personnes Âgées, Direction des Établissements médico-sociaux) à la gestion de la diversité culturelle, l'égalité de traitement et aux attentes du public migrant âgé.
- > de **proposer aux acteurs du réseau gérontologique**, et plus spécifiquement aux professionnels intervenant dans le domaine du maintien à domicile des formations similaires.

Le CNCE souhaite que la **réflexion engagée puisse se poursuivre via un rôle de veille**, de ressources et d'observation mais aussi par l'organisation de temps de rencontres et d'échanges entre professionnels et migrants.

PAR RAPPORT À CET AXE DE PROGRÈS, LA VILLE PROPOSE DE :

- > **renforcer globalement les partenariats institutionnels** avec l'État (DRJSCS, DAIC...), le Conseil général de Loire-Atlantique (schéma de gérontologie), la CARSAT en vue de favoriser une bonne compréhension de la problématique du vieillissement et process d'intégration dans la perspective d'actions à l'échelle du territoire.
- > Plus spécifiquement, de **mettre en place**, au sein des partenaires du CLIC Nantes Entour'âge, **un groupe de suivi de professionnels** sur cette thématique pour poursuivre la réflexion engagée et croiser les regards sur les différentes actions entreprises. Ce groupe pourrait rencontrer une fois par an, un groupe de suivi du CNCE.

AXES DE PROGRÈS	ACTIONS NOUVELLES	ÉCHÉANCE
Renforcer l'information sur l'existant	> Consultation du CNCE à partir des outils existants à l'occasion de leurs mises à jour ou de nouvelles créations : les rencontres « bien vieillir dans son quartier » lors de la réédition du guide du soutien à domicile et des établissements	2013 / 2014
Identifier, s'appuyer et renforcer les relais de proximité pour proposer un accompagnement dans les démarches au quotidien et des relais d'information	<ul style="list-style-type: none"> > Réalisation d'un outil d'identification des missions du CLIC Nantes Entour'âge, co-construit avec le CNCE > Identification et sensibilisation des relais de proximité volontaires au réseau gérontologique > Renforcement des missions d'agent de développement local pour l'intégration (territoire volontaire : Dervallières-Zola) et repositionnement de la mission de service publique de l'ADLI 	2013 2014 2014
Favoriser une meilleure prise en compte des migrants par les professionnels du vieillissement	<ul style="list-style-type: none"> > Sensibilisation/formation des agents de la Ville intervenant auprès du public migrant sur les questions de diversité culturelle > Proposition de formation des professionnels du réseau gérontologique notamment dans le domaine du maintien à domicile > Suivi des initiatives associatives sur des services à domicile adaptés aux besoins des migrants 	2014 2014 2014
Poursuivre la réflexion engagée et les échanges	<ul style="list-style-type: none"> > Mise en place d'un groupe de suivi des partenaires du CLIC Nantes Entour'âge > Mise en place d'un groupe de suivi de membres du CNCE, en vue d'une rencontre annuelle 	2014 2014



Direction des solidarités - Pôle personnes âgées
Mission Égalité, Intégration, Citoyenneté

www.nantes.fr



Projet « COPROD Migrants CNCE »
réalisé avec le soutien
du fonds européen d'intégration